



Lyon, le 06 janvier 2022

Communiqué de presse

Face au danger OMICRON, personnels et élèves doivent être protégé.e.s !

Depuis la rentrée du 3 janvier 2022, et malgré des chiffres de contaminations sans précédent, le ministère de l'Éducation Nationale ne prend pas au sérieux la santé des professionnels et des usager.e.s du service public d'éducation. Les collectivités territoriales quant à elles, ne répondent pas à leurs obligations les plus essentielles pour un fonctionnement en sécurité des établissements et des écoles face au virus.

Le syndicat SUD Education Rhône alerte et dénonce les points suivants.

En cette rentrée, bien des établissements sont incapables de fournir aux personnels les masques et autotests nécessaires à leur protection. Les salles de classes ne sont que rarement équipées de capteurs de CO2, essentiels pour la bonne aération des locaux, et jamais en purificateurs d'air.

Dans le 2d degré, les coûts des produits d'entretien virucides, des masques pour les élèves et des flacons de gel hydroalcoolique sont pris en partie sur les fonds propres des établissements, faute des financements nécessaires par les collectivités territoriales.

Ce manque de protection des personnels entraîne une forte hausse des contaminations, donc un besoin urgent de personnels remplaçants. Le ministère, plutôt que de puiser dans les listes complémentaires des concours, fait appel à des retraité.e.s, malgré le facteur de risque lié à l'âge.

Encore une fois, les annonces ministérielles d'un protocole incompréhensible et inapplicable sont passées la veille de la rentrée, par voie de presse, sans aucune communication interne préalable. Prises de court, les pharmacies n'ont pas pu s'approvisionner en autotests, rendant de fait impossible son application. Charge aux parents de trouver des tests comme ils le peuvent et de faire peser sur eux seuls la charge et la responsabilité de leur passation.

Nous dénonçons ce protocole inepte, qui met en danger élèves, familles et personnels. Aux collectivités territoriales et au ministère, nous demandons de toute urgence :

- **la mise en place d'un protocole sanitaire, simple et applicable, qui garantisse la sécurité de toutes et tous ;**
- **des masques en nombre suffisant à la norme de protection FFP2 ;**
- **un financement complet des produits d'entretien et virucides ;**
- **l'équipement de chaque salle de travail en capteurs de CO2 ou en purificateurs d'air.**

Si la sûreté des personnels et des élèves du service public d'éducation ne peut être garantie, nous appellerons les collègues à se mettre massivement **en grève à partir du jeudi 13 janvier.**

Nous les invitons dès aujourd'hui à préparer cette mobilisation.

125 rue Garibaldi, 69006 Lyon

sudeduc69@sud-arl.org ■ 04 72 37 79 47 ■ <https://www.sudeducation69.org/>

facebook @sudeduc69 ■ twitter @SudEduc69 ■ mastodon @sudeduc69

Union
syndicale
Solidaires